

LES DISPOSITIFS DE SANTÉ PRÉCARITÉ

Dans le Département de l'Indre (36)

Des dispositifs spécifiques existent pour les personnes en situation de précarité, afin de leur favoriser l'accès aux soins et aux droits, souvent rendu difficile.



DAC 36 - Dispositif d'Appui à la Coordination

Grâce à son équipe pluridisciplinaire, le DAC de l'Indre vient en appui des professionnels de santé, du social et du médico-social, dans l'accompagnement des situations complexes mêlant notamment santé et précarité.

PASS (fixe et mobile) : Permanence d'Accès aux Soins



Une personne rencontre des freins dans son accès aux soins et/ou aux droits, en raison d'une situation de précarité. La PASS est un dispositif qui permet l'inscription des personnes dans un dispositif de droit commun.

EMPP : Equipe Mobile Psychiatrie Précarité



Une personne en situation de précarité souffre d'un trouble psychique. L'EMPP peut entreprendre des actions auprès de cette dernière pour favoriser son accès aux soins, mais également auprès des professionnels ayant besoin d'appui.

EMSP : Equipe Mobile Santé Précarité



Une personne nécessite des soins mais est freinée par une situation de précarité (refus de sa part, manque de moyens...). L'EMSP pourra entreprendre des actions d'aller-vers.

ACT : Appartement de Coordination Thérapeutique



Une personne est atteinte d'une pathologie chronique invalidante, ce qui la met dans une situation de fragilité. Elle nécessite des soins et un suivi médical, qui sont incompatibles avec son mode de vie actuel. Ce type d'hébergement temporaire peut être une solution adaptée. Le service dispose actuellement de 18 places généralistes, de 6 places dédiées aux sortants de prison, ainsi que de 5 places hors les murs (HLM). Ces dernières sont accessibles lorsque la personne bénéficie d'un logement.

LHSS : Lit Halte Soins Santé



L'état de santé d'une personne sans domicile fixe nécessite des soins sans hospitalisation ou un temps de convalescence, qui sont incompatibles avec sa situation. Le LHSS peut être une solution temporaire adaptée.

*Vers quel dispositif
puis-je me tourner ?*

Où trouver ces dispositifs sur le Département de l'Indre ?

Dispositif	Adresse	Contact
ACT - Solidarité Accueil	1 Bis Rue Michelet, 36000 Châteauroux	02 54 01 40 90 medico-social@solidarite-accueil.fr
DAC 36 - Appui Santé Berry	8-2 Rue des Mécaniciennes, 36000 Châteauroux	02 42 00 12 70 dac36@appuisanteberry.fr
EMPP de Châteauroux - Centre Hospitalier	44 Boulevard de la Valla, 36000 Châteauroux	02 54 27 12 72 secretariat.empp@ch-chateauroux.fr
EMSP - Addictions France	10 Rue d'Auvergne, 36000 Châteauroux	07 82 50 82 05 / 02 54 27 50 20 emsp.36@addictions-france.org
LHSS - Solidarité Accueil	1 Bis Rue Michelet, 36000 Châteauroux	02 54 01 40 90 medico-social@solidarite-accueil.fr
PASS de Châteauroux (avec une PASS mobile)	216 Avenue de Verdun, 36000 Châteauroux (Centre Hospitalier)	02 54 29 66 40 pass@ch-chateauroux.fr
PASS d'Issoudun	Avenue Jean Bonnefont, 36105 Issoudun (Centre Hospitalier de la Tour Blanche)	02 54 03 54 29 pass@ch-issoudun.fr